



## **Motion - 21\_MOT\_19 - Stéphane Montangero et consorts - Quand un outil fait ses preuves, il est le bienvenu à nouveau !**

### Texte déposé :

La crise sanitaire liée au COVID 19 dure, et ses multiples variants nous laissent dans une grande incertitude quant à l'avenir, au retour à une vie plus normale, à une reprise réelle de toute l'économie. La prolongation de cette situation extraordinaire engendre ou prolonge de nombreux problèmes. A la crise sanitaire sont venues se greffer durablement la crise économique et la crise sociale. Bon nombre de PME tirent le diable par la queue, font preuve d'imagination et de patience, au-delà de ce qui est communément admis.

Dans cette lutte contre les conséquences économiques, un outil a été développé sur mandat de notre canton : le site welQome. Celui-ci permet de soutenir des pans entiers de secteurs d'activités secoués par la crise et les fermetures : activités et loisirs, culture, hébergement, restauration, produits du terroir vaudois, transports, sans oublier les produits de la vigne et les brasseries.

Les opérations welQome 1 et welQome 2 conjuguées auront permis d'injecter 100 millions de francs dans l'économie régionale ! Ce partenariat original public-privé a fait toutes ses preuves, rapidement, en trouvant l'adhésion à la fois du public et des acteurs de l'économie. Il aura aussi permis à de nombreux petits commerçants de s'initier à l'e-commerce. Près de 2670 offres auront été proposées sur la plateforme[\[1\]](#).

Mais ce que nous pouvons déjà dire au vu de ce qui précède, c'est que le succès est allé croissant entre les deux opérations. De nombreux nouveaux acteurs économiques, qui n'avaient pu bénéficier du premier volet, ont réussi à monter dans le train du deuxième. Toutefois, le succès ayant été hyper rapide, pris de cours par la rapidité des acteurs déjà « rôdés », peu au fait des nouvelles technologies, d'autres acteurs n'ont pas pu profiter de ce soutien économique, ni de la publicité qui y est liée. De nombreuses voix se font entendre pour remettre le couvert : l'outil ayant fait ses preuves, la crise et ses conséquences se prolongeant, il serait bienvenu de poursuivre son utilisation, pour un 3<sup>ème</sup> volet.

Celui-ci devrait à notre sens comprendre un montant réservé pour les acteurs n'ayant pas pu bénéficier des 2 premières opérations, par exemple à hauteur d'un tiers du montant global. On peut se demander également si les acteurs ayant pu bénéficier des soutiens jusqu'au plafond les deux fois ne devraient

pas avoir une jauge plus basse, afin de mieux répartir la manne financière mise à disposition par le canton entre l'ensemble des potentiels bénéficiaires. Dans les deux cas, il faut continuer de plafonner l'aide pour une répartition équitable entre tous. Enfin, il nous apparaît évident que l'enveloppe pour cette nouvelle opération devrait être supérieure à welQome 2, afin que le soutien à la reprise se poursuive dans la durée et gagne en intensité.

Enfin, cette opération permet également, et c'est loin d'être négligeable, un soutien au pouvoir d'achat des ménages. Avec le rabais consenti, cela permet aux personnes ayant subi un fort frein de leurs dépenses, notamment de loisirs, de pouvoir tout de même s'octroyer quelques plaisirs, si nécessaires en général, bien plus encore dans la période de morosité que nous traversons depuis mars 2020. Là aussi il serait judicieux d'introduire un plafond par personne, au moins dans un premier temps, de manière à répartir au mieux la manne mise à disposition. De plus, il serait pertinent de réfléchir à une solution pour que les gens puissent profiter de la mesure sans passer par internet. Les personnes âgées et d'autres personnes sont discriminées sur ce point par le fossé numérique. C'est d'autant plus regrettable que ce ne sont pas elles qui en ont le moins besoin. On pourrait imaginer les vendre à la Poste ou aux Offices de tourisme les bons, faire de la publicité en indiquant une adresse postale, etc.

Ainsi, par la présente motion, les députés sous-signé.e.s demandent au Conseil d'Etat de planifier et lancer sans attendre « welQome 3 », ou une opération similaire. Au vu de l'urgence, nous demandons le renvoi immédiat au Conseil d'Etat.

[1] Cf. <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/detail/communiqué/bilan-positif-pour-welqome-2-dix-millions-de-francs-sont-en-outre-liberes-immédiatement-en-faveur-d/>

Conclusion : Prise en considération immédiate et renvoi au CE

Cosignatures :

1. Alberto Cherubini (SOC)
2. Alexandre Rydlo (SOC)
3. Amélie Cherbuin (SOC)
4. Anne-Sophie Betschart (SOC)
5. Arnaud Bouverat (SOC)
6. Blaise Vionnet (V'L)
7. Carine Carvalho (SOC)
8. Cédric Echenard (SOC)
9. Cendrine Cachemaille (SOC)
10. Circé Barbezat-Fuchs (LIBRE)
11. Daniel Develey (PLR)
12. Delphine Probst (SOC)
13. Eliane Desarzens (SOC)
14. Felix Stürner (VER)
15. Guy Gaudard (PLR)

16. Isabelle Freymond (SOC)
17. Jean Tschopp (SOC)
18. Jean-Claude Glardon (SOC)
19. Jérôme Christen (LIBRE)
20. Julien Eggenberger (SOC)
21. Léonard Studer (VER)
22. Monique Ryf (SOC)
23. Muriel Cuendet Schmidt (SOC)
24. Muriel Thalmann (SOC)
25. Olivier Gfeller (SOC)
26. Pierre Dessemontet (SOC)
27. Rebecca Joly (VER)
28. Sébastien Cala (SOC)
29. Sébastien Pedroli (SOC)
30. Stéphane Balet (SOC)
31. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
32. Valérie Induni (SOC)
33. Vassilis Venizelos (VER)
34. Vincent Jaques (SOC)
35. Yves Paccaud (SOC)